

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 1er février 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme KOENDERS (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MILLOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN)
Membres absents : M. DESEILLE

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Prévention nutritionnelle - Opération « village goût nutrition santé » - Demandes de subventions**

Mme Tenenbaum, au nom des commissions de la solidarité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En tant que « ville santé » du réseau français des « villes santé » de l'Organisation Mondiale de la Santé et « ville active » du Programme National Nutrition Santé, Dijon s'implique fortement dans la prévention nutritionnelle.

Afin de sensibiliser la population aux bienfaits d'une alimentation variée et équilibrée ainsi qu'à la pratique régulière d'une activité physique, un « village goût nutrition santé » sera installé, en mars 2010, au centre ville, en partenariat avec les acteurs locaux investis dans le domaine de la nutrition. Autour d'animations ludiques, les Dijonnais de tous âges pourront réaliser un bilan personnalisé de leur alimentation et de leur activité physique, tout en s'informant.

Pour le financement de cette opération, des subventions sont susceptibles d'être accordées, notamment par la Région de Bourgogne.

Il convient de signaler que le coût de la manifestation, en 2009, s'est élevé à une somme de l'ordre de 22 500 €, et que les subventions suivantes ont été obtenues :

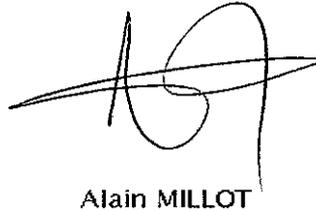
- Région Bourgogne : 3 500 €
- Mutualité Française : 1 000 €
- Fond National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaires : 3 500 €
- Vitagora : 1 000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la solidarité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs de bien vouloir solliciter les subventions susceptibles d'être accordées, notamment par la Région de Bourgogne, pour le financement de l'action « village goût nutrition santé ».

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PUBLIÉ LE 5/02/10



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 5 - 2010

